



La feuille de foyard de Fey

Edito

Chère Ratonnes,
cher Ratons,

Et oui, l'année 2009 est passée en coup de vent, et nous avons déjà bien entamé 2010. C'est avec plaisir que nous vous proposons cette nouvelle édition de la FFF.

Je vous encourage à la lire, à l'éplucher, à la relire, car elle contient de nombreuses informations utiles.

De plus, elle vous permettra de suivre le programme du Challenge des Jeunesses, qui va avoir lieu cet été dans notre Commune. Je souhaite plein succès à notre formidable Jeunesse, que la Fête soit belle et réussie!

Quant à vous, cher lecteur, je vous souhaite une belle année aussi palpitante que la nôtre, Municipaux et Syndic!

Sven Eggenberger

Un grand merci à tous ceux qui ont gracieusement permis la publication de documents dans ce Bulletin.

Billet du Syndic

Mesdames et Messieurs, chers ratons.

Les années se suivent et les hivers se ressemblent. Une fois de plus, les forçats de la pelle à neige en ont eu pour leur plaisir. Mais déjà la débâcle s'annonce et le réchauffement ne devrait pas tarder. Qui verra la première perce-neige ou le premier crocus ?

En 2009, les travaux suivants ont été entrepris : la réfection du tronçon Ouest du chemin du collège. Les habitants du Mont en ont profité pour refaire la montée de leur chemin, et nous les remercions de l'investissement consenti pour la sécurité et le bien-être de tous. Un trottoir a été réalisé au Nord de la route de Vuarrens. Le cheminement que les enfants du secteur Nord-Est du village empruntent pour se rendre à l'école a été quelque peu modifié. Ils passent maintenant au Nord de l'église et évitent ainsi la traversée du carrefour "Boucard". Les travaux de marquage, signalisation et pose d'un tapis seront terminés d'ici l'été. Le secteur Nord-Ouest du chemin de Nillet a également été refait et l'éclairage public sera posé prochainement. Du tapis sera également posé sur ce tronçon. Des propriétaires privés ont profité de la présence de l'entreprise pour refaire l'encaissement et poser de l'enrobé sur le chemin d'accès à leur maison.

Au chapitre des écoles, l'ASIBP (Association Scolaire Intercommunale de Bercher-Pailly) est maintenant bien en place. Le Conseil intercommunal a adopté son règlement et également le règlement du Conseil d'établissement qui sera élu prochainement. Le Conseil d'établissement sera composé de 12 délégués :

3 représenteront les parents d'élèves.

3 seront choisis au sein de l'école selon une directive du départe-

ment.

3 représenteront les autorités, ils émaneront des conseils communaux ou généraux ou encore des municipalités.

3 seront issus de la société civile, choisis parmi les associations qui œuvrent en faveur des enfants en âge de scolarité.

Le Conseil d'établissement sera un espace de discussion, des propositions sur tout ce qui touche à l'école pourront être faites au Conseil intercommunal qui a le pouvoir de décision. Ce dernier pourra également mandater le Conseil d'établissement pour une étude ou une réflexion sur un sujet à traiter.

La direction de l'établissement a supprimé les classes multi-âges à la rentrée d'août 2009 pour des raisons pédagogiques et d'effectifs des classes. Nos enfants n'effectueront malheureusement plus leurs six premières années scolaires au collège de la Rochette.

Et pour 2010 ?

Monsieur le Conseiller d'Etat Marthaler nous avait écrit au printemps passé pour nous informer que la route d'Echallens serait refaite ce début d'année. Nous venons de recevoir le projet définitif pour examen. Ensuite, il doit être soumis à l'enquête ; s'il n'y a pas d'opposition, il sera mis en soumission, la dépense sera présentée au Grand Conseil et si les finances le permettent les travaux pourraient commencer en 2011.

Au chapitre de la police des constructions, nous avons revu le règlement communal en collaboration avec une commission. Nous avons transmis notre projet au service du développement territorial. Il nous a été retourné et on nous demande une révision complète

du plan général d'affectation et du dit règlement. Nous savons que le canton souhaite diminuer nos zones intermédiaires. Une révision générale prendra du temps et le coût sera important.

Une étude sur l'approvisionnement en eau de la commune a été réalisée. Plusieurs variantes ont été étudiées et votre Municipalité va prochainement proposer au Conseil Général une adhésion à l'Association Intercommunale d'Aménagement d'Eau, Echallens et environs (AIAE).

Il y a encore bien d'autres travaux en cours, sans oublier ceux que vous allez nous soumettre ces prochains temps.

Les propriétaires entretiennent ou transforment leur maison et le village s'embellit. Cette année quatre appartements sont en construction à la route d'Echallens, la création de six appartements à l'Impasse de la Grande Lignée et de trois appartements au chemin du Châtelard doivent commencer prochainement. La politique cantonale d'aménagement du territoire qui demande aux communes de densifier l'habitat et d'utiliser les volumes existants est appliquée.

Le "Raton" est un animal modeste qui ne court pas après les honneurs, mais quelques médailles d'or au cou de nos sportif d'hiver nous font rudement plaisir. On aimerait tous décoller du grand tremplin de Vancouver et survoler ces contrées magnifiques.

Tous mes vœux de santé, bonheur et réussite, vive le retour du printemps.

Yves Jaunin

STEP

Nous nous débattons toujours avec les réglages très délicats de l'équipement afin d'assurer une épuration des eaux convenable et la plus efficace possible.

Malheureusement, nos efforts sont mis à mal par quelques mauvaises habitudes (se débarrasser des aliments par les WC par exemple) et de nouvelles habitudes (serviettes humides) que notre société de consommation a su rendre indispensables.

Ces objets, sans parler des éternels tampons et autres serviettes hygiéniques, bloquent le fonction-

nement du dégrilleur d'entrées de STEP (sorte de vis sans fin perforée) et créent des bouchons difficiles mais surtout peu ragoûtants à éliminer à la main.

Pour le reste, on note que notre STEP arrive lentement à sa capacité maximale, capacité dépassée parfois par des apports d'eau de pluie dont l'origine reste introuvable.

Nous allons commencer à étudier la possibilité de l'agrandir, ou de la modifier afin de l'optimiser et la rendre conforme aux exigences légales, exigences qui risquent bien de

se compliquer avec le traitement des micropolluants (médicaments entre autres).

Pour terminer, je vous encourage à réfléchir avant de déverser dans les eaux usées des matières qu'il est beaucoup plus facile et économique à traiter à la source, en les mettant à la poubelle, et au compost si cela est possible.

Sven Eggenberger

Forêts

La forêt est un espace de vie et de détente qui peut être utilisé par tous, pour prendre un bon bol d'air ou pour sa condition physique, pour sa beauté paysagère et pour le maintien des sols et de la qualité de l'eau, etc... Les forêts communales sont aussi là pour répondre aux besoins de notre société. C'est pour cela qu'il faut, en tant qu'utilisateur de ces espaces, rendre attentifs tous ceux et celles qui déposent des déchets de toutes sortes (gazon, bouteilles, câbles électriques, plastiques,

journaux, pneus, etc..). La déchetterie est ouverte pour ces matériaux. La forêt doit rester un endroit naturel propre où la nature même sauvage a sa place. Pour les propriétaires de forêts, pour les autres aussi, il faut savoir que selon l'Ordonnance fédérale sur la Protection de l'air datant de juillet 2007, mettre le feu aux bois verts pour s'en débarrasser n'est plus autorisé. Quant aux rémanents de coupes de bois, il est important qu'ils restent sur place et s'y décomposent, favorisant le retour des matières nutritives

au sol, permettant la formation de l'humus. A long terme, c'est bien pour la faune et les champignons.

D.Laurent



Cherchez l'intru

Voici quelques objets sortis récemment du désableur de notre STEP.

Il a fallu faire appel à une entreprise de pompage avec un camion pour le vider.

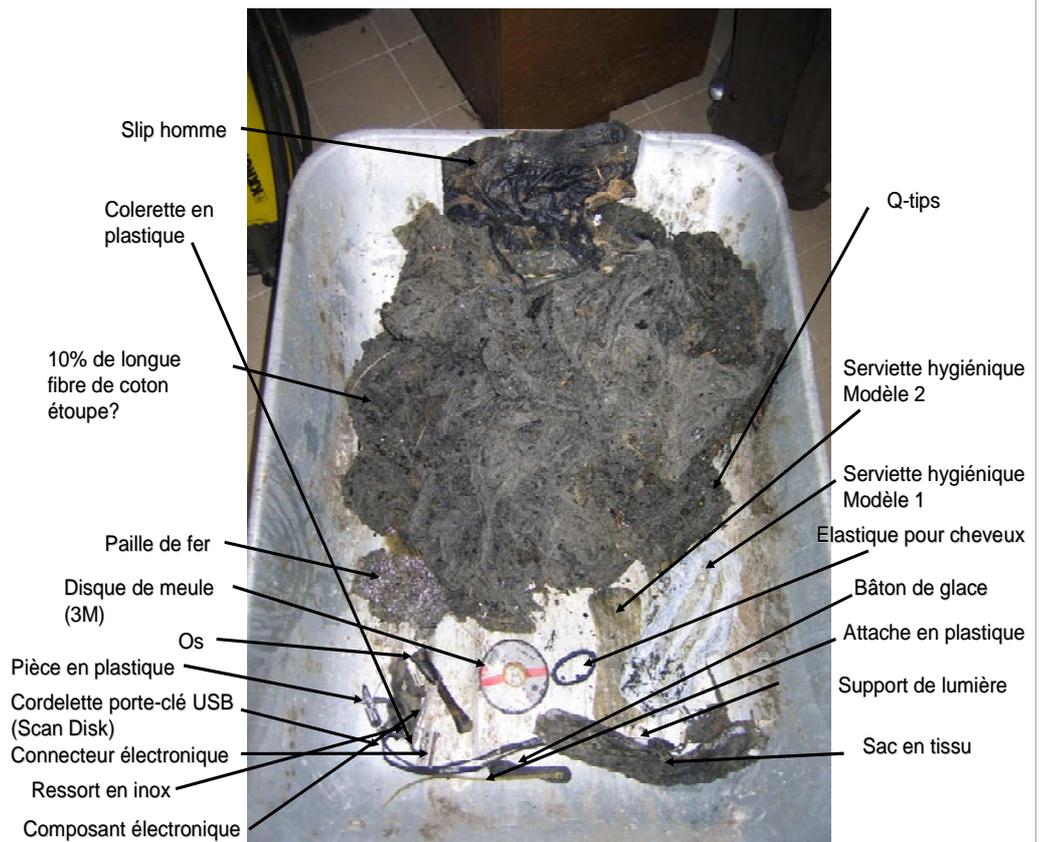
Et encore, ceci est une petite partie que la pompe n'a pas avalé!

Alors, s'il vous plaît, pas de déchets solides dans les égouts.

Merci

S.Eggenberger et

JC Page



Errance des chiens

Nous nous permettons de rappeler, à nouveau, l'article 27 de notre règlement de police qui dit :

Article 27.

Il est interdit de laisser divaguer les animaux qui compromettent la sécurité publique. En cas d'urgence, la police peut faire saisir des animaux trouvés sur la voie publique, et informer dans toute la mesure du possible le détenteur de l'animal. En cas d'absence du détenteur, l'animal sera confié, aux frais du détenteur, au plus proche refuge de la Société protectrice des animaux.



En raison des dangers que les chiens errants représentent pour les enfants, les piétons et les véhicules, les propriétaires de tels chiens seront sanctionnés par des amendes.

La Municipalité

Vous pouvez aussi retrouver votre FFF en couleurs sur le site Internet :

www.fey-vd.ch

Budget 2010

Le budget 2010 proposé par la Municipalité présente à nouveau un excédent de charges. Il se monte à **CHF 169'890.00**.

Bien sûr ça peut paraître élevé mais c'est le minimum pour que l'on puisse faire tourner la commune. Les recettes sont dans certains postes en chute libre, les dépenses quant à elles continuent à augmenter. Et ça d'autant plus avec les charges par habitants vu que nous sommes actuellement plus de 550 habitants.

La crise financière bien sûr est aussi passée par là et au niveau des recettes fiscales nous avons été très prudents pour 2010.

On a toujours un bon espoir qu'entre le budget présenté et le bouclage effectif des comptes il y ait des bonnes surprises. Les recettes conjoncturelles, comme par exemple les droits de mutation ou les gains immobiliers, ne sont jamais mis au budget. C'est donc une bonne source pour les bonnes surprises.

Sachant que ce budget ne contient pas des travaux extraordinaires une grosse partie des charges est incompressible car elles ne dépendent pas de nous. On ne fait que reporter des montants qui nous sont communiqués.

Les points importants de ce budget sont :

- la signature d'un contrat de travail avec la préposée au contrôle des habitants avec classification et ajustement des salaires
- une estimation très prudente des impôts sur le revenu
- une diminution de près de fr. 86'000.00 dans la péréquation intercommunale
- fr. 16'000.00 pour un petit remaniement parcellaire en Pré Nanty et Derrière les Clos
- fr. 20'000.00 pour des travaux urgents aux toilettes de la grande salle
- fr. 46'600.00 pour la création d'un trottoir à la route d'Echallens depuis le carrefour de la rue de la Mécanique
- fr. 15'000.00 pour une action de remise en état du chemin de la Croix / Sur le Mont
- fr. 50'000.00 pour le chemin de Pré Nanty (vers la déchetterie)
- les divers autres entretiens à des chemins
- fr. 190'000.00 pour l'enseignement primaire et secondaire Bercher-Pailly
- fr. 58'400.00 pour l'enseignement secondaire Echallens
- des charges pour fr. 368'140 dans le social en constante augmentation

Budget 2010 (suite)

Le budget 2010 en quelques chiffres :

en Francs suisses	2010		2009	
	Charges	Produits	Charges	Produits
1 - Administration générale	250'180.00	1'500.00	236'610.00	4'300.00
2 - Finances	276'860.00	1'348'290.00	294'320.00	1'419'660.00
3 - Domaines et bâtiments	195'940.00	178'410.00	236'240.00	175'410.00
4 - Travaux	343'500.00	55'850.00	409'020.00	59'000.00
5 - Instruction publique et cultes	302'950.00	0.00	250'620.00	0.00
6 - Police	50'740.00	5'500.00	48'210.00	3'900.00
7 - Sécurité sociale	368'140.00	0.00	285'750.00	0.00
8 - Services industriels	22'230.00	51'100.00	38'730.00	51'000.00
Total des charges et des revenus	1'810'540.00	1'640'650.00	1'799'500.00	1'713'370.00
Excédent de charges		169'890.00		86'130.00
Totaux égaux	1'810'540.00	1'810'540.00	1'799'500.00	1'799'500.00

Café Central de Fey



Le Café Central change de tenancier et Mireille Laurent prend sa retraite.

Le Café Central a fermé ses portes le 20 décembre dernier pour mieux les rouvrir le 3 janvier 2010 mais avec un autre tenancier.

Des portes se ferment et une page se tourne pour une famille qui a tenu le Café Central de Fey depuis cent cinquante ans environ sans interruption, sur cinq générations. C'était au départ une famille Thomas, originaire de Fey comme presque toutes les familles du village à cette époque, qui a ouvert une simple salle à boire dans la chambre « derrière » du bâtiment. Par le jeu des mariages la

famille Thomas est devenue la famille Laurent puis les Thomas disparaîtront définitivement du village dans les années 1950.

Des inscriptions dans une bible de famille permettent de remonter jusqu'à Jean Thomas qui a ouvert son établissement en 1860 environ. Son fils Louis lui succède et transmet son établissement à sa fille Mina qui y passera toute sa vie. Mina Thomas va devenir Mina Laurent en épousant Henri Laurent plus connu sous le diminutif de Riquet. A côté du café, de faible rapport à une époque où les gens n'ont que peu d'argent, il faut assurer le rendement du domaine et les soins au bétail.

Riquet, par ailleurs marchand de bétail et boucher charcutier

à l'occasion, et Mina vont, en plus, tenir durant de nombreuses années l'alpage du Mont de Baulmes, Riquet estivant les génisses et Mina tenant la buvette.

Pendant leur absence, c'est Marcel Laurent, leur fils, dit Marcelli, et Georgette son épouse qui tiennent le café et font marcher le domaine. Marcel obtient une patente et reprend le Café Central en son nom en 1959. Marcel et Georgette recevront leur clientèle avec beaucoup de gentillesse et de compétence jusqu'en 1986 pour Marcel et jusqu'en 2003 pour Georgette qui, après sa belle-mère, aura passé toute sa vie active au service de ses clients.

Café Central de Fey (suite)

Puis Mireille Blangenois, qui devient Mireille Laurent en 1972, reprend l'établissement de son beau-père en obtenant une patente en 1980. Elle sera présente dans son établissement, avec son mari Bernard, jusqu'à ces jours derniers, excellents à l'accueil comme aux fourneaux.

Il faudrait pouvoir réunir tous les tenanciers afin qu'ils puis-



sent comparer leur vie et leur métier. Métier assez difficile tout de même, puisqu'il faut être à disposition des clients, quasi familialement, presque tous les jours de l'année et presque à toutes les heures du jour et de la nuit. De plus, par périodes, les militaires, souvent cantonnés au village avant armée 95, remplissaient le café, faisant parfois refluer les habitués, quittant l'établissement tard dans la nuit malgré l'heure de police puis revenant taper aux volets aux aurores pour le premier café du matin.

Jusque dans les années 1960 tout se règle au café. La chambre « derrière » et la salle à manger sont utilisées pour conclure les affaires des paysans, affaires

commerciales ou agricoles dont les femmes doivent être écartées à l'époque car ce sont les hommes, seuls clients, qui mènent les affaires de leurs domaines. Ces mêmes locaux sont aussi utilisés, jusque dans les années 1970, pour la reconnaissance des comptes communaux, journée où, tout d'une fois, les agriculteurs payent leurs impôts et reçoivent le traitement des heures passées au service de la commune.

Le café sert aussi de lieu social à une époque où les maisons, surhabitées, ne permettent pas d'y conclure des affaires. De plus, en une période où les locaux de réunion manquent, les salles du café rendent de grands services pour les réunions des comités des sociétés locales.

Les cafés servent aussi de lieux de vacances, surtout entre Noël et le Nouvel An, période où les agriculteurs prennent le temps de jouer aux cartes et se changer les idées. Une tradition voulait que les restaurateurs offrent un repas à leurs clients le 31 décembre de chaque année. Certains clients dotés d'une robuste constitution n'hésitaient pas à



fréquenter les deux établissements du village pour calmer leur appétit.

Toutes ces activités agréables ne se prolongeaient en principe pas trop tard dans la nuit car le préposé communal, ou garde-champêtre, venait régulièrement en fin de soirée, sa casquette sur la tête, rappeler que l'heure de police ne devait pas être dépassée.

Que de changement en cinq générations et plus particulièrement depuis les quarante dernières années.

Mais, même si le nouveau titulaire de la patente ne sera plus un ou une Laurent, le Café Central a rouvert ses portes le dimanche 3

janvier. Le nouveau tenancier sera Steven Mellaerts. Nous lui souhaitons la bienvenue à Fey.

jml



Appel à la population à propos de la gare de Fey

A ce jour, mes interventions auprès de la direction du LEB et par l'intermédiaire de 24H n'ont été suivies d'aucun effet.

Je propose donc de faire parvenir au directeur du LEB la lettre qui se trouve ci-dessous signée par le plus grand nombre possible d'habitants de la commune de Fey.

Celles et ceux qui souhaitent signer cette lettre pourront le faire à l'issue de la séance du conseil général du **mardi 27 avril** ou à la déchèterie le **samedi 1^{er} mai 2010**. Elles ou ils peuvent également m'envoyer un courriel à evlaurent@bluewin.ch avec leur adresse à Fey et je ferai le nécessaire pour leur apporter la lettre à signer.

Avec mes bonnes salutations à toutes et à tous.

Eric Laurent

Monsieur le directeur,

Des habitants de la commune de Fey se permettent de vous écrire cette lettre avec l'espoir qu'elle pourra contribuer à régler le problème de l'état pitoyable de la gare de Fey. Ils souhaitent vivement recevoir une réponse de votre part sur les questions suivantes :
Êtes-vous conscient qu'il n'est pas possible de laisser dans un tel état de délabrement un bâtiment utilisé par le public ?

Êtes-vous d'accord de lancer un projet de rénovation ou de reconstruction de la gare de Fey ?

Pouvez-vous nous donner le délai dans lequel vous pensez pouvoir mettre les frais inhérents à ces travaux dans le budget de votre compagnie ?

Les habitants de la commune de Fey vous sont par avance reconnaissants de bien vouloir donner une réponse à cette lettre par l'intermédiaire de Monsieur Jean-Luc Noël, président du conseil général, 1044 Fey et vous prient d'agréer, Monsieur le directeur, leurs bonnes salutations.

Des habitants de la commune de Fey

FEU BACTERIEN LUTTE PREVENTIVE

L'ELIMINATION VOLONTAIRE NON REMUNEREE DES COTONEASTERS ERIGES

TRES SENSIBLES AU FEU BACTERIEN AIDE A LA SAUVEGARDE

DE VOS POMMIERS, POIRIERS, COGNASSIERS ET DES AUTRES PLANTES

SENSIBLES A CETTE MALADIE



Cotoneaster franchetti



Cotoneaster salicifolius



Cotoneaster watereri



Cotoneaster bullatus

Adieux du pasteur Altermath



Dimanche 28 novembre dernier, la Paroisse du Sauteruz a pris congé de son pasteur, François Altermath, en poste depuis onze ans.

D'abord pasteur unique de la paroisse de Bercher, il deviendra, peu après son entrée en fonction, pasteur de la paroisse du Sauteruz, en collaboration avec Laurence Bohnenblust, pasteure à la cure de Vuarrens, car à la suite d'un mouvement de fusion qui a atteint l'église réformée du canton du Vaud pour commencer, la paroisse

de Bercher s'est trouvée englobée dans une nouvelle paroisse beaucoup plus vaste.

Après le culte, une sympathique manifestation a réuni une assemblée chaleureuse, à la grande salle de Fey, autour du pasteur et

autour aussi d'un agréable apéritif dînatoire préparé par Alain Henrioud et son équipe. Cette manifestation a été agrémentée par des chants des chœurs mixtes de Fey-Rueyres et de Bercher

Le pasteur Altermath quitte notre région pour aller passer sa retraite

dans la Jura, à Délémont, où il a fait l'acquisition d'une villa. Excellent musicien, pianiste et chanteur, sa retraite sera dévolue, à n'en pas douter, à la musique.

Ci-contre, la remise du cadeau par la présidente du conseil de paroisse.

Ci-dessous, les pasteurs Altermath et Bohnenblust.



jml



Condenserie Nestlé

Parallèlement à l'étude de documents aux archives cantonales, à Lausanne, et aux archives de Nestlé, à Vevey, je suis à la recherche des textes, photos, témoignages en rapport avec l'activité de la condenserie Nestlé, à Bercher (1880-1921). D'avance merci de me contacter : Ph. Laurent, 021 887 70 42 ou 079 409 33 81, phlaurent@bluewin.ch

Retrouvez toutes les informations concernant la Commune sur son site Internet

www.fey-vd.ch

Déchèterie

Rappel des heures d'ouverture :

Les 1^{ers}, 3^{èmes} et 5^{èmes} samedis de 9h00 à 11h00

Et de mi - mai à fin - septembre

Les mercredis des semaines sans ouverture le samedi

De 18h30 à 19h30 (pas de gros débarras)

Veuillez compter le temps nécessaire pour décharger et ne pas arriver à la dernière minute,
afin de respecter les heures de fermeture. Merci

Merci au personnel de la déchèterie qui sont des habitants du village comme vous
et qui donnent de leur temps à notre village !

Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

sauf le 13 mai « Ascension » reporté au vendredi 14 mai

Les déchets en quelques chiffres

En 2009 le poids total des déchets s'élève à **229'492 kg**,
soit une diminution de 14.7 %

Par habitant 417 kg, soit 22.5 % de moins !

Pour un coût annuel par habitant de Frs 139.20 (- 14.2 %)

MERCI aux indépendants et PME qui jouent le jeu avec les déchets professionnels,
Ils participent à la maîtrise des coûts !

Coup de gueule :

Si on vous demande de **trier les déchets**,

C'est pour maîtriser les coûts, **coûts que nous assumons !**

MERCI à tous ceux qui jouent le jeu, les plus nombreux.

Pour les récalcitrants, faites un effort **pour nous et pour vous !**

Conteneurs pour ordures ménagères

Si le premier conteneur ou le deuxième, etc... est plein...

Marchez un ou deux mètres jusqu'au suivant !

Cela concerne toutes les places de conteneurs, c'est vraiment désolant de voir ce manque de conscience, de civilité.

Faites un effort !

Des contrôles approfondis seront effectués et des sanctions seront prises!

Les déchets encombrants (plus de 50 cm)

Les déchets ménagers non recyclables qui font moins de 50-60 cm vont dans les sacs à ordures ménagères.

Les déchets recyclables à la déchèterie, le papier, le verre, le fer blanc, l'aluminium, le fer, le bois, les déchets verts.

Les déchets des sacs à ordures et les encombrants finissent à la même place, soit brûlés à Lausanne.

En 2009, les **ordures ménagères** nous ont coûté 37 centimes par kg et les **encombrants** 55 centimes par kg,

En plus ils passent par Penthaz pour y être broyés et retransportés à Tridel!

En 2010 : Continuez de trier et diminuer les encombrants afin de maîtriser les coûts

Pâturage

Une belle année due à une météo idéale pour le pâturage.

Montée le 5 mai. Descente le 16 octobre.

Suite à certaines réorganisations et défection, il a manqué des génisses.

Elles ont été compensées par un troupeau de veaux fribourgeois.

Merci à notre berger pour le travail supplémentaire!

Pour cette année cela ne sera pas le cas car le pâturage est déjà complet pour cette saison !

Jeunesse de Fey

La Société de Jeunesse de Fey rassemble tous les jeunes de notre village et quelques-uns de la région afin de se retrouver lors de nos différentes activités.

Tout débute en 1896, lorsque les jeunes « Rats » de l'époque décidèrent de se rassembler et de fonder la Jeunesse. Les activités de l'époque ne sont certes plus celles d'aujourd'hui hormis quelques-unes. Elles consistaient surtout à des tournois d'échec, des matchs aux cartes ainsi que des traditionnels bals. Bref, tout ce qu'il y avait de plus ordinaire à l'époque.

Rien ne vint troubler les paisibles membres jusqu'en 1980, lorsque notre société fit son entrée aux Jeunesses du Gros-de-Vaud, qui devinrent plus tard l'UJGDV (Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud).

En 1986, les hommes qui composaient jusqu'alors la Jeunesse se décidèrent enfin à accepter les femmes (eh oui, mais cette règle dure encore dans certaines irréductibles sociétés de Jeunesses). Deux ans plus tard, elle fit partie de la FVJC (Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes) qui fêtera ses 92 ans l'année prochaine.

En 1988, la Jeunesse organisa pour la première fois une grande manifestation, le 10^{ème} Challenge de l'UJGDV. Elle réitérera en 2002 en organisant la 24^{ème} édition de cette fameuse fête sportive et conviviale.

Les activités des membres actuels sont nombreuses. Chaque début d'année, nous organisons le souper du Petit Nouvel-An. Un repas préparé

par la Jeunesse et servi jusqu'à satiété des redoutables mangeurs. Un caveau est aménagé au sous-sol de la grande salle et une piste de danse est mise en place devant la scène pour se dégourdir les jambes après le repas. La prochaine édition aura lieu le 8 janvier 2011.

Les jours passent et font place à Pâques. Nous organisons la traditionnelle Course aux œufs. Cette année, elle sera le 4 avril à 15h sur la place de l'église. Elle se compose de deux parties : la course en elle-même et la semaine qui la précède. Car en effet, il nous faut nos fameux œufs, bien que notre village ne risque pas d'avoir de pénurie de cette denrée grâce à l'immense poulailler chez « Somagri ». Durant toute la semaine, nous menons notre quête de maison en maison. Après avoir rempli nos paniers et passé quelques courtes nuits, nous préparons la piste. Deux filles et deux garçons s'affrontent devant les habitants venus les supporter, à qui l'on sert un verre de vin chaud. Nos deux chers « pétuflards » en profitent également pour sortir de leur cachette afin d'effrayer les courageux enfants osant s'approcher d'eux. En fin d'après-midi, nous invitons les anciens et les futurs membres ou les nouveaux jeunes de Fey en phase de rentrer dans notre société. Nous nous rendons par la suite jusqu'au refuge à pied afin de déguster un verre de Clairette pour l'apéritif. Nous rentrons vite avant la nuit et nous retrouvons l'ambiance du Café Central de notre village pour y manger les œufs avec tous nos invités.

Le début de l'été est synonyme pour nous des grandes fêtes et

d e s
grands



r a s -

semblements des Jeunesses Vaudoises telles que le Rallye FVJC, les Girons FVJC et le Challenge UJGDV. Ces manifestations rassemblent tout les sports « fédérés » ; le volley, le football, l'athlétisme, la course à pied, le tir à la corde, la lutte, le tir, la pétanque ainsi que toute les sociétés de Jeunesses. Chaque année, nous préparons un char pour les différents cortèges du dimanche après-midi.

Après avoir passé ces longues soirées de folies durant l'été, nous nous reposons et nous nous préparons gentiment pour nos activités automnales, une soirée et le Téléthon des Jeunesses. L'édition 2010 se déroulera le 3 et 4 décembre à Villars-Tiercelin. Pour l'occasion, la société prépare une soupe et une vente de pâtisserie le samedi matin 4 au sous-sol de la grande salle de Fey. Ensuite, nous amenons par un moyen non-motorisé et sportif l'argent au point de rendez-vous à Villars-Tiercelin.

Notre société, âgée aujourd'hui de 114 ans, se porte au mieux et un grand défi l'attend d'ores et déjà pour cet été. Mais tout d'abord, une petite rétrospective de l'année 2009. L'année commença normalement avec notre souper du Petit Nouvel-An. Un invité surprise nous a même contacté par téléphone pendant le souper. Il s'agissait de Mr Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, parfaitement imité par Jérôme Tuillard de Romanel lors d'un petit sketch.

Jeunesse de Fey (suite)

Les jours se sont suivis et nous sommes arrivés à la semaine du ramassage des œufs, juste avant Pâques. Notre quête s'est bien déroulée, avec quelques haltes un peu tardives chez certains habitants.

La Course en elle-même s'est aussi très bien passée sous une météo clémente. Par la suite nous nous sommes réunis au Café Central, jeunes et invités, pour effectuer notre petite excursion jusqu'au refuge communal.

Après notre retour au village, le souper fût marqué d'une nouvelle décevante car nous avons appris que ce serait notre dernier souper des œufs avec Mireille Laurent. Après 2-3 semaines de digestion, nous avons organisé notre traditionnel tour de jeunesse au hangar de la Société de Laiterie au début du mois de mai. La manifestation s'est bien déroulée mais l'affluence était en baisse. Peut-être dû au temps mitigé du week-end.

Malgré ce résultat, cela ne nous a pas découragé pour la construction de notre char pour les cortèges des Girons et Challenge. Nous l'avons terminé à temps pour le premier défilé lors du Challenge UJGDV à Malapalud à la fin du mois de juin. Fier des récompenses que nous avons eu lors des épreuves sportives, nous avons même été étonné de recevoir le prix du fair-play pour l'ensemble des activités de la fête. Cela couronnait notre 13^{ème} place (sur environ 200 équipes !) obtenue lors du Rallye FVJC à Goumoens trois semaines auparavant. Les Girons qui se suivirent durant l'été nous apportant moins de prix mais

plus de moments de convivialité et de bonne humeur.

Mais toutes les bonnes choses ont une fin et le mois de septembre marque la fin de la période estivale. Nous avons organisé une petite soirée le 12 septembre, qui s'est bien passée, sans encombres ni dégâts. Par contre, nous nous sommes attelés à la préparation des décorations pour notre Challenge (qui aura lieu du 21 au 25 juillet 2010). Trois fois par semaine nous nous réunissons au local des sociétés, car du travail il y en a !

Et, de fil en aiguille, le mois de décembre était là. Et comme tous les premiers week-ends de ce mois, nous avons organisé une soupe et une vente de pâtisserie pour le Téléthon des Jeunesses. Grâce à vous, nous avons pu récolter la somme de 1500.-, que nous avons apporté en char romain (sans chevaux) à Poliez-le-Grand.

Cela ne fût cependant pas notre dernière manifestation de l'année. Le 19 décembre, c'était la fête au Café Central ! En effet, c'était la journée officielle qui marqua la fin des bons et loyaux services de Bernard et Mireille Laurent. Nous nous étions proposés de faire le service pour ce dernier rendez-vous. Et le bistrot a rarement été aussi plein ! Les habitués, les anciens, le Chœur mixte et plein d'autres sont passés rendre un dernier hommage aux tenanciers. Et selon les vœux de Bernard et Mireille, le bénéfice de la journée nous reviendrait à nous. Mais nous avons préféré faire un bon de voyage avec l'intégralité du revenu pour nos deux retraités. Un voyage bien mérité qui saluera tous leurs efforts fournit pour

satisfaire durant tant d'années les clients et les passants.

C'est sûr cet événement que notre année 2009 se termine. Mais cette année nous a permis entre autre de nouer de très bons liens entre les sociétés du village telles que les Paysannes Vaudoises et le FC-Fey Sports. Nous espérons que ce rapprochement favorisera la vie associative du village et que cela dure encore longtemps. Nous en profitons par ailleurs pour remercier les personnes qui nous épaulent dans nos efforts et surtout un grand merci à la Municipalité qui nous soutient chaque année pour nos manifestations.

Comme vous avez pu le constater, nos activités occupent les membres tout au long de l'année. Elle permet de nous retrouver, de passer des bons moments ensemble que se soit lors des soirées ou soit lors des préparations de nos manifestations. La Société de Jeunesse accueille tous les jeunes de 16 ans révolus et ayant terminé leur scolarité. Mais cela n'empêche pas de déjà prendre contact avec nous bien sûr. L'âge limite est 30 ans ou alors le mariage, car en effet on est un peu moins jeune après.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site : www.jeunessedefey.com

Patrick Pesquet
Président

Jeunesse de Fey

32^{ème} Challenge de l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud du 21 au 25 juillet 2010

Comme vous le savez peut-être déjà, la Société de Jeunesse de Fey a le plaisir d'organiser le 32^{ème} Challenge UJGDV du 21 au 25 juillet 2010. Nous profitons de la Feuille de Foyard pour vous détailler un peu plus la manifestation. Mais tout d'abord, revenons un peu en arrière, il y a une bonne trentaine d'année.

Printemps 1979. Un membre de la société de Jeunesse d'Oulens, nommé Raymond Mani (né en 1956), proposa une réunion des campagnards domiciliés à Cheseaux, Daillens, Fey, Goumoens, Oulens, Penthalaz, Penthéraz, Poliez-Pittet et Rueyres-Oppens.

Le président Philippe Gauthey et le comité central de la FVJC avaient pris acte de la création de l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud. Cependant, il n'était pas question de faire renaître dès 1979 le giron du Gros-de-Vaud supprimé en 1959. Les membres de l'UJGDV durent en conséquence choisir une autre appellation pour leurs réjouissances, qu'ils voulaient offrir chaque année pendant deux jours. Mais peut-être s'est-ont empressé d'abandonner le terme de « Giron » pour se démarquer de la grande et influente FVJC, à qui l'Union voulait montrer son indépendance.

Août 1979, la jeunesse de Poliez-Pittet organisa le premier « Giron des Jeunesses du Gros-de-Vaud », qui prit le nom de Challenge l'année suivante à Goumoens-la-Ville.

Mais pourquoi diable avoir choisi ce mot d'Outre-Manche pour désigner cette manifestation qui allait devenir la figure de proue de l'UJGDV ?

Certainement pour accentuer le fait que les jeunesses se lançaient un « défi » en participant aux divers tournois de sport et au cortège du dimanche soir, activités pour lesquelles les jeunesses se donnaient et se donnent encore à fond pour en ressortir vainqueurs.

Le programme qu'il proposait pour ce week-end de folie était plus ou moins le même que l'on connaît aujourd'hui : tournois de foot le samedi, cross, lutte fédérée (appelée lutte « Cherpillot », en hommage à Armand Cherpillot, champion du monde de lutte), tir à la corde et l'inévitable cortège du dimanche soir, sans oublier des bars aussi divers que variés et quelques animations du vendredi soir au dimanche soir.

Comme il est de coutume, chaque Challenge a un thème, choisi par la société organisatrice. Nous nous sommes penchés sur les civilisations et nous sommes tous tombés d'accord sur le thème de la Rome Antique. Nous vous transporterons dans le Colisée ou dans la grande cantine qui fera office de Camp de Légionnaires. La demeure de César sera le lieu de la sagesse (plus communément appelé le caveau des Anciens). Puis le karaoké, baptisé le Domaine des Dieux (et non « 'Dieu, tu remets deux ! »), ravivera les talents de chanteurs qui sommeillent dans la région.

Pour ce qui concerne le programme, voici le détail non-définitif de ces 5 jours.

Mercredi 21 juillet

- 17h Ouverture de la tonnelle et du caveau
- 18h Ouverture de la cuisine
- Inscriptions pour le tournoi de pétanque en triplette
- 19h30 Début du tournoi de pétanque en triplette
- Animation au caveau

Jeudi 22 juillet

- 17h Ouverture de la tonnelle et du caveau
- 18h Ouverture de la cuisine
- 19h Début du tournoi de volley mixte
- 19h30 Dégustation de vin, au caveau, par des représentants de la confrérie des Cousins de Bourgogne
- 21h Ouverture du karaoké



Jeunesse de Fey (suite)

32^{ème} Challenge de l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud
du 21 au 25 juillet 2010



Vendredi 23 juillet

- 17h Ouverture de la tonnelle non-stop jusqu'à lundi
Ouverture du caveau
- 17h30-19h Inscriptions aux jeux sans barrières
- 18h Ouverture de la cuisine non-stop jusqu'à lundi
- 18h30 Spaghettis (deux sauces) offerts aux participants des jeux sans barrières
- 19h30 Début des jeux sans barrières
- 21h Ouverture du karaoké
- 22h Soirée sous la grande cantine

Samedi 24 juillet

- 7h Petit-déjeuner
- 8h Début des tournois de foot et de volley féminin
- 11h Ouverture du caveau
- 21h Animation au caveau avec Brice
Ouverture du karaoké
- 22h Concert avec Anac uan sous la grande cantine



Dimanche 25 juillet

- 7h Petit-déjeuner
- 9h-10h30 Inscriptions au cross
- 11h Départ du cross
- 11h-12h15 Inscriptions au tournoi de lutte féminin et masculin + pesée des lutteurs
- 13h15 Début du tournoi de lutte
- 13h30-14h Inscriptions au tournoi de tir à la corde féminin et masculin
- 17h30 Banquet officiel
- 18h30 Partie officielle et résultats
- 19h30 Cortège
- 20h Ouverture du karaoké
Animation au caveau
- 22h Remise des prix du cortège au karaoké

Cette grande expérience est valorisante pour les membres de la jeunesse et pour le village. Elle permet à chacun de donner le meilleur de soi-même afin de préparer une magnifique fête. Nous nous sommes déjà attelés dès le mois de septembre pour élaborer nos décorations. Vous pouvez d'ores et déjà venir tous les lundis soir à 19h30 au sous-sol de la grande salle pour la confection de fleurs décoratives en PET. Car en effet, une précieuse aide est nécessaire pour la création d'environ 4000 pièces.

Le Challenge nous permet d'égailler notre esprit d'initiative et de responsabilités pour promouvoir des activités sportives et culturelles dans un esprit festif et un climat d'intense amitié qui caractérise les Jeunesses Vaudoises. Il permettra aussi, et j'en suis certain, de nouer de bons contacts et même des liens d'amitié entre les Ratons. Et ainsi, notre petit village de Fey sera, durant ces 5 jours, le centre du Gros-de-Vaud.

Patrick Pesquet
Président d'organisation

Société de Gym

C'est l'année de la soirée !!!

Comme tous les deux ans, la société de gym organise cette année sa traditionnelle soirée qui saura, nous en sommes persuadés, ravir petits et grands, sportifs et moins sportifs !!! Réservez d'ores et déjà la date et nous aurons plaisir à vous convier à un « voyage extraordinaire » le 13 novembre 2010 à la grande

salle. Nous nous réjouissons de partager ces moments où se mélangent sportivité et convivialité avec vous !!!

Encore une chose pour les sportifs en herbe nos groupes minis, moyens et grands vous accueillent les :

- lundi de 17h00 à 18h00 : 7 à 10 ans

- jeudi de 16h00 à 17h00 : 5 à 7 ans

- jeudi de 17h00 à 18h00 : 10 à 14 ans

Alors si vous êtes intéressés les monitrices vous attendent aux heures indiquées...

Le comité

FC Fey

Le Football Club Fey-Sports a le plaisir de vous communiquer les dates des prochains matches de son championnat de 5ème ligue, soit: 28.03 – 18.04 – 2.05 – 16.05. Tous les matches se jouent sur le terrain de la Rochette à Fey, début de la rencontre 09:45. Au plaisir de vous voir au bord du terrain. Salutations sportives à tous.



Le Comité

40ème anniversaire des Paysannes vaudoises de Fey

Le groupe des Paysannes vaudoises de Fey a fêté son 40ème anniversaire le week-end du 31 octobre et 1er novembre sous une météo particulièrement clémente.

Le samedi soir, un repas-spectacle animé par la troupe de comédiens « Meurtres et Mystères » a transporté le public dans une très drôle intrigue meurtrière, sous le titre de « Fatal emploi ».

L'organisation de la journée de dimanche était différente : les très nombreux visiteurs se sont régalés avec de la soupe à la courge, des assiettes froides composées de produits de la région, et de l'énorme buffet de pâtisseries « maison ».



La foule a pu se distraire en découvrant l'exposition et la vente d'artisanat confectionnés par les membres, en visitant le village à bord d'un char à bancs tirés par deux chevaux, en apprenant à traire une va-

che; des animaux tels que veau, lapins, moutons et chèvres se sont faits caressés et cajolés toute la journée.

Les enfants ont pu s'initier à la dentelle au fuseau, s'imaginer conducteurs de tracteur et participer au concours de dessin ayant comme thème l'abeille, emblème des paysannes vaudoises.

Ces festivités ont été une réussite complète grâce à la présence de l'immense foule, des sociétés locales, du soutien de la Municipalité, ainsi que du dévouement et du travail considérable fourni pendant 12 mois par les membres du groupe. Je vous adresse à tous mes sincères remerciements.

Anne-Lise Jaccottet

Sociétés locales

Plusieurs sociétés locales animent le village. Toutes les personnes intéressées par l'une ou l'autre des activités peuvent contacter:

- ◆ Football-Club; Boucard Thierry, Vice-président, tél 021 887 72 75
- ◆ Société de Jeunesse; Pesquet Patrick, Président, tél. 079 408 87 38
- ◆ Paysannes vaudoises; Jaccottet Anne-Lise, tél. 021 887 79 02
- ◆ Beach Volley Fey-Rueyres; Jordan Valéry, Président, tél. 021 887 60 61
- ◆ Chœur Mixte de Fey-Rueyres; Métraux Philippe, Président, tél. 021 887 74 02
- ◆ Société de gym; Laurent Patrick, Président
- ◆ Société de Gymnastique Douce Peguiron Micheline, Monitrice tél. 021 887 72 93

Envie de participer aux activités du village?

CHŒUR MIXTE DE RUEYRES – FEY

La voix des Chênes fait ses soirées les 23 et 24 avril 2010 à 20 heures A la grande salle de Fey

Mémento

- ◆ 28, 29 et 30 mai 2010: 49^e Giron des Chanteurs du Gros-de-Vaud
- ◆ Conférences de Bercher et environs:
- ◆ 5 novembre 2010 à Fey: Samuel Monachon, cinéaste, présentera **Passion Nature**
- ◆ 26 novembre 2010 à Bercher: Pierre-François Leyvraz, professeur en orthopédie, parlera de l'arthrose du genou sous le titre **Docteur, j'ai mal au genou**
- ◆ 28 janvier 2011 à Fey: Patrick Haefliger, de Fey, commissaire adjoint, chef judiciaire de la région lausannoise, nous entretiendra du passage **De la « Secrète » à la police de sûreté**
- ◆ 18 mars 2011 à Rueyres ou Fey: Michel Gratier, de Bercher, géographe et pédologue, nous expliquera comment il est allé **A la recherche du Sahara vert avant le désert**

Mémento de la Région du Gros-de-Vaud

Un mémento a été créé et est édité par Echallens région Tourisme et paraît tous les 3 mois.

Il est à disposition un peu partout, et aussi au Greffe Municipal de Fey.

Sa parution est fixée pour les mois de juin-juillet-août, septembre-octobre-novembre et décembre-janvier-février prochains

Toutes les manifestations peuvent être annoncées au moins 30 jours avant la parution, par e-mail à region@echallens-tourisme.ch, par fax au 021 881 50 64 ou par courrier à Echallens région Tourisme, Place des Petites Roches 1, 1040 Echallens

La grippe de 1918 dans notre région

La grippe

D'après l'encyclopédie Wikipedia, la grippe de 1918, surnommée en France « grippe espagnole », est due à une souche, H1N1, particulièrement virulente et contagieuse qui s'est répandue en pandémie de 1918 à 1919. Cette pandémie a fait 30 millions de morts selon l'Institut Pasteur, et jusqu'à 100 millions selon certaines réévaluations récentes! Elle serait la pandémie la plus mortelle de l'histoire dans un laps de temps aussi court, devant les 34 millions de morts estimés de la Peste noire. Son surnom « la grippe espagnole » vient du fait qu'elle a atteint la famille royale d'Espagne ce qui a contribué à rendre publique cette épidémie. De plus, seule l'Espagne, non impliquée dans la Première Guerre mondiale, a pu, en 1918, publier librement les informations relatives à cette épidémie. Les journaux français parlaient donc de la « grippe espagnole » qui faisait des ravages « en Espagne » sans mentionner les cas français qui étaient tenus secrets pour ne pas faire savoir à l'ennemi que l'armée était affaiblie. On dira aussi que la grippe fut qualifiée d'« espagnole » parce que le bruit courrait qu'elle avait été provoquée par des conserves venues d'Espagne où les Allemands auraient introduits des virus pathogènes.

Cette pandémie n'a pas été si

violente et si mortelle sans raison. Si la guerre de 14 -18 se termine officiellement le 11 novembre 1918, cela ne signifie pas que les combats vont s'arrêter automatiquement ce jour-là. La guerre continue en guerre civile, encore plus cruelle, dans beaucoup de pays. La malnutrition règne partout, même en Suisse. La vie des miliaires se déroule dans une promiscuité dangereuse et le manque d'hygiène se retrouve à tous les niveaux des populations d'Europe. La Suisse a certes été épargnée par la guerre, il n'en reste pas moins que l'armée a été mobilisée en service actif. Le fourrage est réquisitionné par moment en faveur de l'armée. Les céréales panifiables, d'ailleurs cultivées en surfaces très inférieures à celles de nos jours sont contingentées. Les producteurs ont un quota à fournir, faute de quoi ils doivent expliquer les raisons de leurs récoltes insuffisantes. Si nos aïeux ne manquent pas de protéines, elles ne sont pas forcément de bonne qualité, les graisses animales sont abondantes mais les fruits et les légumes frais manquent.

La grève générale de 1918

D'après le dictionnaire historique suisse, à l'approche du premier anniversaire de la révolution russe qui a eu lieu en 1917, des troubles éclatent par endroit et le conseil fédéral ordonne l'occupation militaire préventive de la ville de Zurich pour éviter toute insurrection révolutionnaire. Le comité d'Olten qui regroupe

les forces politiques et syndicales du socialisme suisse, répond par des grèves de protestation. Le Conseil fédéral refusant de faire marche arrière, le Comité d'Olten en appelle à la grève générale (12-14 novembre 1918).

Cette grève est suivie par quelque 250 000 ouvriers. La participation est très forte dans les villes industrielles, mais bien plus faible en Suisse romande et au Tessin, qui sont occupés à fêter l'armistice de 1918. La participation des cheminots est déterminante car elle permet l'extension de la grève même aux régions rurales écartées. La grève se déroule dans le calme, les syndicats ayant pris des mesures préventives comme la prohibition de l'alcool. Il n'y a que peu de dérapages, comme à Granges, où trois grévistes sont tués le 14 novembre. Après trois jours, les soldats envoyés en nombre par le Conseil fédéral sont maîtres de la situation. Le comité d'Olten cède sans condition, la grève est un échec pour le moment.

La maladie en Suisse

Les calamités de succèdent et à la fin de la guerre, la situation se détériore encore. Les situations politiques et économiques sont mauvaises. C'est alors qu'en raison, en plus, d'une situation sanitaire insuffisante,

La grippe de 1918 dans notre région (suite)

l'épidémie de grippe frappe et fait plusieurs milliers de victimes dès l'été 1918. Et c'est ainsi que, sans que personne ne l'ait prévu, en quelques semaines, on comptera 21'500 morts en Suisse dont 3'000 militaires et un million et demi de malades soit 40% de la population. On ne sait pas bien soigner, contenir ou prévenir la grippe. Fermeture puis réouverture des écoles, cultes en plein air quand c'est possible. Interdiction de rendre visite aux malades, fermetures des théâtres, limitation des bals et autres manifestations publiques, limitation des heures d'ouvertures des établissements publics, désinfections générales, port de masques souvent dangereux car réutilisés. En l'absence d'antibiotiques et de vaccins, on tente de soigner les malades avec les médicaments qu'on a à disposition. Le journal de l'Association de Médecine Américaine prescrivait une dose de 1000 milligrammes d'aspirine toutes les trois heures, soit une dose considérée comme toxique aujourd'hui. Un médecin homéopathe pourra écrire « Certains peuvent résister à l'aspirine, d'autres peuvent résister à la grippe, mais il n'y a personne qui peut résister aux deux ». On fait aussi des tentatives, fort controversées, en prescrivant de l'alcool, en boisson.

Dans nos villages de Bercher et de Fey

La situation politique ne plaît à tout le monde dans notre région et la municipalité de Fey, parmi d'autres, reçoit une pétition à signer contre les menées « bolchévistes » en Suisse. Mais c'est dans le domaine sanitaire que la situation est grave. A Bercher, on pourra compter sur les 13 décès de 1918 qu'il y en a eu 2 en octobre, 6 en novembre et 1 en décembre. Il y en avait eu 12 en 1917 et il y aura 9 en 1919 pour 500 habitants environ lorsque la situation sera redevenue normale.

À Fey on compte 13 décès en 1918 avec un à-pic de 9 décès entre octobre en décembre. La maladie puis le décès d'une mère de 48 ans, le 14 octobre, suivie de la maladie et du décès de son fils de 21 ans, le 23 octobre, sous les yeux d'une fillette de 10 ans, frappent ou même terrorisent la population parce les malades décèdent en quelques jours et finissent tout bleus avec du sang plein les poumons. Dans ce cas il avait fallu obturer le trou de la serrure de la chambre des malades avec du coton afin que la petite fille ne voie pas agoniser sa mère et son frère. Le mois de novembre voit le décès de 4 jeunes adultes de 26, 26, 25 et 22 ans. Puis l'épidémie s'arrête, le décès suivant sera celui d'une dame de 70

ans au mois de juillet de l'année suivante.

A Bercher, une séance extraordinaire de municipalité à lieu le 11 octobre à 8 heures du soir, sous la présidence du syndic Coquerand « vu l'extension de la grippe dans la localité et pour discuter des mesures à prendre ». Le dr Gérard Champod, jeune médecin de 27 ans qui vient de s'installer à Bercher ne peut pas participer à cette séance car il est atteint lui aussi de la grippe. C'est un dr Gueissaz qui le remplace. (Le dr Champod se remettra de sa grippe, il exercera la médecine à Bercher presque jusqu'à la fin de sa vie qui interviendra en 1975). La décision est prise de mettre en place un hôpital de campagne, appelé lazaret à l'époque, au nouveau collège, inauguré en 1913, très largement surdimensionnée et partiellement inoccupé en raison de la fermeture de l'usine Nestlé et de la diminution consécutive de la population de Bercher.

Les collèges sont dimensionnés pour servir d'hôpitaux, en cas de besoin.

Le personnel sera fourni par la colonne sanitaire de transport et pour les dames « il serait fait appel à une personne ayant suivi les cours et secondée par quelques demoiselles de bonne volonté ».

La grippe de 1918 dans notre région (suite)

Il est décidé aussi que du foin et de la paille seront réquisitionnés pour recevoir l'armée. Lors de la séance du 16 octobre le directeur de Nestlé à Vevey fait parvenir un chèque de 250.-f francs en faveur du lazaret. Un avis au pilier public invite « les personnes qui doivent s'intéresser aux malades de cet établissement en donnant des fruits, légumes, tilleul de bien vouloir remettre leurs dons aux personnes de cet établissement chaque soir de 2 heures à 3 heures après midi ».

Puis, comme les gens, surtout les jeunes commencent à mourir en nombre, en municipalité, les problèmes de taupiers, d'amendes pour maraudage et de secours aux indigents passent au second plan. Le 30 octobre, le syndic Coquerand est « chargé de s'enquérir de renseignements au sujet de la rétribution à accorder à Mlle De Dardel, doctoresse, pour les soins qu'elle prodigue à notre lazaret communal ». Dans la séance du 20 novembre, le syndic annonce que 110 malades atteints de la grippe ont été reçus en traitement au lazaret communal ce qui représente 798 journées de maladie, et on commence à parler de la grippe qui atteint les militaires et des secours à apporter aux mobilisés. Mais l'épidémie sera d'assez courte durée dans notre région.

Le 19 février 1919 déjà, on apprend que M. Albert Wulliamoz, municipal, s'est ren-

du au Département de l'Intérieur afin d'être renseigné sur les subsides qui seraient accordés aux communes ayant installé un lazaret. « Il en résulte que la confédération fera le 50%, le canton 25% et d'autre part il sera accordé 2.50 francs par journée de maladie pour les indigents ». Comme mesures prophylactiques, seules les interdictions de réunion ou de manifestation sont mises en vigueur. A Bercher, une conférence d'étudiants chrétiens, organisée à l'instigation d'Albert Wulliamoz, municipal, est renvoyée, dans la séance du 25 septembre 1918, en raison de la recrudescence de grippe. La municipalité de Bercher répond aussi négativement à une demande d'un Monsieur Rapit concernant l'installation d'un cinématographe ambulante. Mais en février 1919, comme le danger s'est éloigné un bal est autorisé pour le 23 mars 1919 à la demande de la société de musique.

A Fey, les procès-verbaux apportent moins de renseignements. Dans la séance du 19 octobre il est « défendu aux enfants de faire des attroupelements à la gare, sur la rue, vers la poste et ailleurs durant l'épidémie de grippe sous peine d'une amende de 2.-francs par contrevenants ». Le 9 novembre le Municipalité prend acte d'une lettre du Département de l'instruction publique ordonnant l'ouverture des classes des écoles pour le 11 novembre. Il est « décidé d'écrire à M. Gloor, (médecin à Echallens) pour demander une autorisation médicale lequel a refusé le certificat médical jusqu'à nou-

vel avis ». Les écoles avaient donc été fermées ou mises en vacances. Le 23 novembre la municipalité reçoit une lettre d'un Monsieur Duperret, danseur de corde, qui demande à la municipalité « de le mettre au bénéfice des subsides alloués par la confédération pour venir en aide aux familles éprouvées par cette terrible grippe dont la patente payée n'a plus de valeur actuellement.

Sa demande est transmise au Département de l'intérieur. Mais, comme le danger s'atténue, le 1^{er} février « une soirée est accordé à un opérateur de St-Prex pour une soirée de cinématographe ambulante » à Fey.

Puis la situation redevient progressivement à la normale. Le 4 janvier 1919, on apprend que deux soldats de Fey, mobilisés en service actif, sont malades à l'armée. Il s'agit d'Emile Laurent et de Charles Menétrey. Ils se remettront et Charles Menétrey aura même la possibilité de se rétablir en convalescence dans le grand hôtel de Gliion et ils attendront tous les deux un bel âge.

En conclusion, pour les malades, leurs familles et les survivants, cette épidémie a constitué un choc affectif et émotionnel extrêmement violent. Plus de quarante ans après ces événements, des gens en parlaient avec beaucoup d'émotion et des reste de peur dans la voix.

Police et Social

Par ces quelques lignes j'aimerais tout d'abord vous remercier pour votre confiance que vous m'avez témoignée lors des élections extraordinaires de septembre dernier.

Je souhaite également avoir une pensée pour Monsieur Robert Kholi qui a effectué un excellent travail tout au long de son mandat.

L'année 2010 commence bien et nous constatons que le contrat de prestation souscrit avec la gendarmerie d'Echallens est maintenant rodé.

Les rondes régulières dans notre commune et les communes voisines procurent un sentiment de sécurité auprès des habitants.

La facture sociale n'a malheureusement pas décidé

de changer de direction et poursuit sa croissance comme chaque année et dans chaque commune, mais nous aurons la chance d'avoir une nouvelle garderie toute proche de notre village dans laquelle nos bambins seront en lieu sûr et bien choyés.

En attendant le printemps, je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2010

T.Laurent

Patrimoine Culinaire

Le gâteau à la
courge



1 kg de courge épluchée et coupée en morceaux. Cuire dans un petit peu d'eau avec une pincée de sel, égoutter à fond et laisser refroidir dans une passoire. Il faut que cette masse s'assèche et contienne le moins d'eau possible.

Mettre la courge dans un bol et écraser finement avec un pilon, ajouter 1 cc de farine et 2 dl de crème ou plus selon les goûts. Bien brasser.

Foncer une plaque à gâteau de 30 cm de diamètre avec de la pâte brisée, piquer à la fourchette. Verser la préparation dessus et saupoudrer de 2 à 3 cs de cassonade. Enfourner pour 30 minutes à 220°

Merci à Huguette Jaunin pour cette excellente recette

C.Vaucher

Patrimoine Culturel

Où peut-on admirer cette magnifique charpente ?



Une ballade dans notre joli village s'impose.

Votre réponse est attendue sur carte postale à l'administration communale à l'attention de C. Vaucher

Conseils Généraux, votations et élections 2010

Conseils Généraux

Les dates des Conseils Généraux ont été fixée pour l'an 2010.

Ils auront lieu:

Mardi 27 avril

Mardi 22 juin

Mardi 14 décembre

À la Grande salle de Fey.

Les PV des séances sont disponibles auprès du Bureau du Conseil.

Tous les citoyens et citoyennes sont les bienvenus. En cas d'intérêt pour le Conseil et pour tous renseignements, M. Jean-Luc Noël, Président, se tient à votre disposition.



Votations

7 mars

26 septembre 28 novembre

Elections Communales, législature 2011-2016

13 mars 2011

Déclaration d'impôt 2009

Pour la 7ème année, le contribuable vaudois peut remplir sa déclaration d'impôt avec Vaud-Tax. Le CD-Rom est à votre disposition au Greffe municipal, ou téléchargeable sur

www.vd.ch/impots

Répartition des tâches au sein de la Municipalité

Administration générale, aménagement du territoire, police des constructions et paroisses	Jaunin Yves Suppléant Fiadeiro Victor	021 887 73 11
Informatique, finances, routes, chemins urbains, éclairage public et service défense incendie	Fiadeiro Victor Suppléant Jaunin Yves	021 887 72 53
Eau potable, bornes hydrantes, épuration, fontaines, réseau des collecteurs	Eggenberger Sven Suppléante Laurent Teodora	021 887 82 35
Forêts, chemins forestiers et refuge	Laurent Dominique Suppléante Vaucher Christiane	021 887 70 70
Pâturage, domaines, chemins agricoles, enlèvement et traitement des déchets	Guignard François Suppléant Laurent Dominique	079 611 53 16
Affaires militaires, police, écoles, protection civile et services sociaux	Laurent Teodora Suppléant Eggenberger Sven	021 887 61 16
Bâtiments communaux, cimetière, culture, sport et sociétés locales, place de jeux et espaces verts	Vaucher Christiane Suppléant Guignard François	021 887 60 17

Bureau du Conseil :

Président du Conseil	Noël Jean-Luc	021 887 82 09
Vice-président du Conseil	Page Jean-Claude	021 887 64 04
Secrétaire du Conseil	Laurent David	021 887 74 65

Etat civil de Fey, 2009

Nouveaux Habitants:

Boucard Natalie	Alves Ribeiro Dias Gracinda Isabel	Sequeria Das Neves Vitor Manuel
Delacrétaz Timothee	Delacrétaz Robin	Delacrétaz Véronique
Delacrétaz Manon	Gonthier Jean Pierre	Stern Vanessa
Stern Enzo	Persoz Thibault	Persoz Angélique
Beaud Corinne	Martin Jonas	Oetiker Alexandre
Henry Joël	Bettex Marc Etienne	Bettex Laurence
Ben Chelbi Enzo	Marguerat Stéphane	Rappaz Béboux Nathalie
Gaillard Yvan	Béboux Serge	Pelet Gabriel
Juriens Joël	Hodel Viviane	

Mariage

9 avril	Golay Wagnières Katia et Wagnières Michel
18 avril	Boucard Natalie et Guy
5 septembre	Jaunin Murielle et Loïc

Naissances

26 janvier	Boucard Charles Rodin
15 février	Jaunin Leticia
26 février	Adamina Mateo
30 avril	Da Silva Duarte Miguel
30 juillet	Steinmann Clara
22 août	Lotrian Lou
26 août	Dotta Alexander
21 septembre	Salvisberg Mathieu

Décès

26 mars	Petitpierre Marcel
---------	--------------------

- 33 personnes ont quitté la Commune
- La population de la Commune s'établit à 552 habitants



Les pulls de la Commune peuvent être commandés auprès du Boursier.

Répartition des tâches au sein de la Commune

Greffe municipal	Laurent Jean-Marc	bureau tél	021 887 81 13
		fax	021 887 62 40
		privé tél	021 887 71 56
Contrôle des habitants	Pittet Denise	bureau tél	021 887 70 88
		fax	021 887 62 41
		privé tél	021 881 64 16
Boursier	Laurent Stéphane	bureau tél	021 887 86 21
		privé tél	021 887 75 56
		portable	078 619 74 70
Capitaine des pompiers	Laurent Patrick	tél	079 773 18 04
Relevé des compteurs d'eau	Vaucher Bernard	tél	021 887 60 17
STEP	Page Jean-Claude	tél	021 887 64 04
Service funèbre	Vaucher Christiane	tél	021 887 60 17
Déneigement des routes	Laurent Dominique	tél	021 887 70 70
Déneigement des trottoirs	Jaunin Marc	tél	079 290 34 75
Préposé au pressoir	Pidoux Frédéric	tél	021 887 82 57
Conciergerie église	Guedes Marie-José	tél	021 887 70 53
		ou	079 728 05 31
Conciergerie école	Simões Matias Suzana	tél	079 753 19 72
Réservation et conciergerie grande salle et salle du bas	Guedes Marie-José	tél	021 887 70 53
		ou	079 728 05 31
Réservation et conciergerie refuge	Page Anne-France	tél	021 887 64 04
		ou	079 665 06 75
Réservation et conciergerie petite salle maison de commune (pour assemblée et réunion uniquement)	Ladeira Maria	tél	076 348 87 67

Horaires d'ouverture des offices communaux:

Greffe municipal: le lundi de 19 heures à 20 heures, le matin de 9 à 11 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 71 56

Bourse: le lundi de 19 heures à 20 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 86 21

Contrôle des habitants: le lundi de 19 heures à 20 heures ou sur rendez-vous au 021 887 70 88 ou 021 881 64 16